

SAINT PAL DE SENOUIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
12 OCTOBRE 2014

Absente excusée Elise Giroux Absent Jean-Marc Roux

Immeuble vétuste Le Bourg

L'absence d'entretien de l'immeuble Wester au bourg le long de la RD 22, a conduit le Maire à prendre un arrêté de circulation alternée. Si rapidement une solution n'était pas trouvée, une coupure totale de la route est envisagée.

L'assureur de la Commune est déjà contacté et ne semble pas prêt actuellement à couvrir le risque ! Le Conseil Général est prévenu. La Sous-Préfecture est au courant.

Le Conseil Municipal a décidé de prendre conseil auprès d'un avocat, Maître Arzac de Clermont Ferrand.

Après l'alternat de circulation, puis la coupure de la RD22, il est toujours possible au Maire et au Conseil Municipal de ne plus prendre le risque démesuré d'être rendu responsable d'un accident. Une démission générale enlèverait une menace intolérable aux élus. En l'absence de Conseil Municipal les services préfectoraux gèreraient le dossier. Une démission pourrait aussi intervenir avant la coupure. C'est plus facile et ne coûte rien à la commune ce qui n'est pas le cas d'une coupure de route avec déviation.

Une Commission Communale spéciale est créée pour suivre le dossier : Alain Fouillit Maire, Claude Tisseur 1^{er} Adjoint, Virginie Cerqueira Conseillère Municipale. A suivre...

Association Syndicale Pissis

Par arrêté préfectoral l'Association Syndicale de Pissis est dissoute et le reliquat du budget sera transféré au budget communal. Le Conseil Municipal s'étonne que ni l'avis opposé des habitants du village, ni la décision négative du Conseil Municipal n'ont été suivis. La proposition du trésorier semble avoir été approuvée par les instances préfectorales au détriment des souhaits des élus locaux et des administrés.

Emplois partiels 2014

Alain Fouillit et Christophe Bard font le bilan de l'opération. Il est bien précisé que les travaux ayant pu être effectués chez des particuliers par l'entreprise ne sont en aucune façon de la responsabilité de la Commune. Comme toujours dans ce cas, le paiement de ce genre d'intervention est à la charge des demandeurs.

Place de la Mairie

Après constatations sur place avec l'entreprise, une réfection quasi-totale du goudronnage de la place de la Mairie sera prise en charge par l'entreprise. Force a été de constater que le revêtement présente des signes de dégradations anormales au vu de son âge.

Parcelle Juillard

Pour donner suite à la demande de M. Poty (limite de la parcelle AB255 limitrophe avec une parcelle communale), le Conseil Municipal souhaite que le demandeur fournisse un justificatif indiscutable avant de redéfinir les limites. Ce type de demande exige de la prudence de la part du Conseil Municipal responsable de l'intégrité des biens de la commune et dépositaire des propriétés communales pendant son mandat. Le fermier de la parcelle communale, un ancien maire et la municipalité se sont rendus sur place pour étudier le problème.

Enquête publique

Projet de réglementation des boisements et reboisements

Le Commissaire Enquêteur sera en Mairie le lundi 3 novembre 2014 de 10 heures à 12 heures et le 8 décembre 2014 de 14 heures à 16 heures.

Le dossier d'enquête pourra être consulté du 3 novembre 2014 au 8 décembre 2014, tous les lundis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (horaires d'ouverture de la Mairie).

Convention de servitude ERDF Combres

Les terrains nécessaires pour l'implantation de deux postes de transformation électrique font l'objet d'une convention de servitude à Combres sur les parcelles AV 37 et AV 41.

Assainissement individuel Combres

Suite à l'étude du devis et des plans d'implantation de l'assainissement individuel à l'immeuble Peghère de Combres, le Conseil Municipal donne un avis favorable aux solutions proposées.

Desserte forestière

Marie Paule Dionnet, Virginie Cerqueira, Claude Tisseur et Alain Fouillit présentent les conclusions de l'étude desserte forestière pour la Commune.

Voirie forestière Vedières

Le projet est dans l'attente de la réponse de la demande de subvention.

Déneigement 2014.2015

Alain Fouillit fait le point sur les différents éléments de l'organisation du déneigement.

Un projet d'achat d'étrave est lancé. Des devis sont examinés et comparés. Alain Fouillit est autorisé à continuer l'étude du projet et à le finaliser.

M. Franck Rouveure est toujours chargé des interventions.

DICT

Le guichet unique internet permet aux entreprises de préparer leurs Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux. Pour le réseau d'eau potable c'est le Syndicat des Eaux du Brivadois qui est l'interlocuteur actuellement. Le Conseil municipal décide qu'il le restera mais que la commune devra être informée des projets de travaux.

Assurances

Le Maire rappelle la couverture des élus municipaux.

En ce qui concerne les risques statutaires des agents une étude est lancée en collaboration avec le Centre de Gestion.

Juré d'Assises

Yoan Margerit a été retenu par tirage au sort pour 2015.

Défibrillateur

Christophe Bard et Claude Tisseur sont chargés d'étudier l'implantation de cet appareil.

Téléthon

Alain Fouillit présente l'organisation par les motards et un groupe de bénévoles du téléthon 2014 Saint Pal de Senouire / Berbezit.

Samedi 25 octobre 2014, en journée, balade en motos.

A partir de 19 h 30, Salle des Fêtes de St Pal, repas suivi d'une soirée dansante.

Réservations repas avant le 17 octobre

06.83.11.31.99 / 04.71.00.09.12 / 06.08.01.13.90

Ouvert à tous ! Venez nombreux ! Tous les bénéfices seront intégralement versés au Téléthon !

Repas des aînés

Le 19 octobre repas traditionnels à la salle des Fêtes par le traiteur Masson des aînés coordonné par Catherine Pierrot.

Chemin Serres

Une demande d'empierrement sur une partie du chemin communal VC11 est acceptée à Serres.